

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Qui annoncera la candidature de Bouteflika ?

Les partis de l'Alliance présidentielle sont en pleine agitation ces derniers jours. Les leaders du FLN, RND et MSP multiplient les réunions avec les cadres de leurs partis respectifs, pour mettre en place la stratégie de campagne électorale au profit du candidat Bouteflika, pour briguer un troisième mandat.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Réunies dans le cadre de l'Alliance présidentielle, ces formations politiques semblent, en apparence, s'entendre sur un objectif commun, à savoir «rouler pour le même candidat».

Cela est acquis et les déclarations dans ce sens sont semblables. Mais sous quelle forme sera officiellement annoncée la candidature du président Bouteflika, pour cela les partis de l'Alliance sont

entrés dans une guéguerre depuis près d'un mois. Après avoir institué une commission mixte, installée par la présidence tournaute de l'Alliance présidentielle, actuellement aux mains du FLN, pour l'organisation d'un rassemblement grandiose, à l'occasion duquel sera enfin annoncée la candidature de Bouteflika pour un troisième mandat, le FLN a profité de la situation au niveau de la présidence tournante pour emboîter le

pas à ses alliés et a préparé des badges au nom du parti. Ces derniers ont commencé à être distribués au niveau de la base militante et aux militants des autres partis, qui se sont rendus compte de la supercherie et ont interpellé leurs leaders, à savoir Ahmed Ouyahia et Aboudjerra Soltani.

Ces derniers sont intervenus auprès de Belkhadem et l'ont sommé de retirer les badges. Un bras de fer est ainsi engagé entre les trois alliés. Abdelaziz Belkhadem a fait valoir la présidence d'honneur du FLN, qui est confiée au président Bouteflika et qui n'est pas uniquement un rôle honorifique, mais organique.

En fait, le président Bouteflika a toute latitude pour convoquer un congrès extraordinaire du FLN, ainsi que le comité exécutif. Cet argument suffit au FLN pour «s'approprier» le candidat. Une éventualité exclue par les deux autres partis, notamment celui présidé par le Premier ministre qui argumente, à son tour, sa légitimité à soutenir le programme du président de la République, sans porter le chapeau d'un parti politique, sachant que le RND est fortement représenté au sein du pouvoir exécutif et veille, à travers le poste de Premier ministre, confié à son secrétaire général, à l'application de ce programme. En outre, le

RND se sent réconforté notamment depuis que la présidence de la République a installé, pour la direction de la campagne du président Bouteflika, des personnalités RND, comme le chef de cabinet au sein de cette dernière formation, Abdeslam Bouchouareb, en l'occurrence, pressenti au poste de directeur de communication de la campagne électorale.

Ainsi, alors que l'opinion publique s'attend à un grand «show», qui sera animé par l'Alliance présidentielle pour annoncer la candidature de Bouteflika, des sources font croire que ce dernier pourra probablement se passer d'un tel rendez-vous, jugé élec-

trique et susceptible de provoquer de véritables fractures au niveau des militants des partis de la coalition. Le candidat Bouteflika aurait opté pour la voie la plus simple, pour annoncer sa candidature. Il est probable qu'il mandate une tierce personne dans le but de retirer à sa place le formulaire de candidature et annoncer son intention par voie de communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. En effet, les délais pour la convocation du corps électoral se rétrécissent et la date de l'élection présidentielle doit être impérativement arrêtée avant le 8 février prochain.

R. M.

SA FORMATION INTERVIENT À L'APPROCHE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Création de la Coalition du mouvement étudiant

Quatre organisations estudiantines ont annoncé, hier, la création de la Coalition du mouvement étudiant. Cette structure, qui s'apparente à l'Alliance présidentielle, a apporté son soutien au candidat, non encore annoncé, Abdelaziz Bouteflika.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - L'université algérienne est devenue un véritable enjeu politique. La création, hier, de la Coalition du mouvement étudiant en est une preuve concrète. Cette nouvelle «structure» est formée de l'Union nationale des étudiants algériens (Unea), l'Union générale des étudiants libres (Ugel), l'Alliance pour le renouveau étudiant national (Aren) et la Ligue nationale des étudiants algériens (Lnea).

«L'université algérienne, qui compte aujourd'hui en son sein plus de 1,2 million d'étudiants, s'est transformée en véritable nation estudiantine. Cette nation a des revendications légitimes qu'il est nécessaire de prendre en considération, des spécificités qu'il faut respecter et des aspirations auxquelles il faut répondre», peut-on lire dans un communiqué de presse signé par les quatre responsables de ces organisations estudiantines.

Le communiqué commun annonce également le soutien de la Coalition du mouvement étudiant à Abdelaziz Bouteflika.

Les représentants des étudiants viennent donc rejoindre la cohorte de partis politiques et d'organisations soutenant ce candidat qui, pourtant, n'a toujours pas annoncé son intention de se présenter.

«Il est vrai que le président Bouteflika n'a toujours pas annoncé officiellement sa candidature, mais nous savons qu'il ne tardera pas à le faire. Pour la campagne électorale, nous comptons mettre en place un véritable plan de communication destiné aux étudiants afin de les inciter à participer au scrutin et à voter pour notre candidat», dira, à ce titre, Ismaïl Medjahed, le secrétaire général de l'Union générale des étudiants libres. Interrogé sur l'ouverture de bureaux de vote au sein des campus universitaires, il révélera que cette question est actuellement en cours d'étude. «Au sein de la Coalition, nous avons longuement discuté de cette possibilité. Elle est actuellement en cours d'étude avec les autorités compétentes.»

Quant à la création de la Coalition du mouvement étudiant, Ismaïl Medjahed a indiqué que cette initiative répond à des attentes concrètes. «Les étudiants algériens sont aujourd'hui une force. Nous devons faire en sorte de nous organiser pour répondre à ses attentes. Après les élections, nous comptons organiser des assises de l'université algérienne.»

Selon notre interlocuteur, les représentants de la Coalition du mouvement étudiant animeront une conférence de presse dans les prochains jours.

T. H.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION STATUERA AUJOURD'HUI SUR L'AFFAIRE ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le tribunal de Sétif sera-t-il dessaisi ?

C'est aujourd'hui que la chambre d'accusation du tribunal de Sétif statuera sur la requête introduite par les avocats de la défense dans l'affaire Algérie Télécom. Ainsi, les avocats plaidant les causes de l'ex-P-dg et de l'ex-DFC de l'opérateur historique des télécommunications se sont pourvus en appel de l'ordonnance du juge instructeur à l'origine de la mise sous mandat de dépôt de leurs clients

Abder Bettache - Alger (Le Soir) -Aujourd'hui donc, devant les trois magistrats constituant la chambre d'accusation, les avocats de la défense plaideront la mise en liberté provisoire de leurs clients, en argumentant principalement, sans aucun doute, «la disponibilité de leurs clients à répondre à toutes les sollicitations de la justice pendant l'instruction de l'affaire», et sur le fait que «l'ex-P-dg et l'ex-DFC ne constituent aucun danger pour l'action publique et qu'ils présentent toutes les garanties pour bénéficier de la liberté provisoire».

On a appris également que l'accusation a introduit pour sa part un appel auprès de la même instance, concernant les personnes ayant bénéficié d'un non-lieu ou celles placées sous contrôle judiciaire au lendemain de leur présentation devant le juge d'instruction.

Ainsi, le représentant du ministère public requerra «la mise sous mandat de dépôt de toutes les personnes impliquées dans cette affaire», tel que proposé au juge instructeur la première fois.

Selon des sources judiciaires, le tribunal de Sétif pourrait être dessaisi de l'affaire qui serait alors transférée au tribunal d'El-Harrach

territorialement compétent, du fait que le siège de la partie plaignante, Algérie Télécom, se trouve dans cette circonscription administrative. Cette hypothèse est des plus plausibles, sachant qu'un des articles du code de procédure pénale prévoit ce genre de situation, d'autant que dans le cas échéant, l'opérateur historique est la partie civile dans cette affaire.

Pour rappel, l'ex-P-dg, M. Slimane Kheireddine, et le DFC d'Algérie Télécom ont été placés sous mandat de dépôt la semaine dernière par le juge instructeur du tribunal de Sétif. Alors que le successeur de l'ex-P-dg et un directeur central ont été placés sous contrôle judiciaire pour une affaire d'escroquerie.

En effet, AT a fait les frais de cette escroquerie de la part d'un sous-traitant Sofafe, qui a réussi à détourner près de 20 milliards de centimes des 100 milliards qui lui ont été versés tel que prévu par le contrat qui lie les deux parties et signé en 2005.

Ce contrat prévoit l'approvisionnement en câbles et fils téléphoniques que l'opérateur privé devait assurer pour un montant de 250 milliards de centimes. Le dépôt de plainte de la victime a permis aux éléments de la police

judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Sétif, d'ouvrir une enquête judiciaire qui n'a pas tardé à conclure que l'entrepreneur privé a réussi à retirer 20 milliards de centimes de sa banque de domiciliation, en l'occurrence Natixis basée à Sétif, avant de s'évaporer dans la nature. Il est reproché à cette banque de ne pas avoir bloqué les trois milliards huit cent millions de centimes, montant représentant la caution de garantie bancaire qui ne doit être, en principe, reversée à l'opérateur qu'une fois les travaux exécutés et le client (Algérie Télécom) ayant délivré la mainlevée sur cette caution.

Les responsables d'Algérie Télécom, qui ont entamé leur démarche auprès de la banque pour disposer de leur argent, étaient surpris d'apprendre par le biais d'une correspondance signée du directeur de la banque Natixis, qu'il n'existait point de caution de garantie déposée par l'entrepreneur. Suite à cela, les responsables d'Algérie Télécom décidèrent de déposer une plainte, cette fois à l'encontre de la banque.

Saisie de cette affaire, la brigade économique et financière entamera son enquête en entendant toutes les parties concernées et transmettra, quelques mois plus tard, ses conclusions au parquet du tribunal de Sétif qui a programmé l'audition des responsables d'Algérie Télécom pour la journée de lundi dernier.

A. B.